

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Le contrôle des connaissances est organisé de façon continue.

En fonction des disciplines, il consiste en différentes épreuves ou différents travaux :

- des contrôles individuels programmés communs à toute la promotion.
- des travaux individuels ou par petits groupes donnant lieu à des exposés, des comptes rendus ou à des mémoires corrigés et notés.

Les tableaux des semestres sont accessibles dans l'intranet rubrique « MCC ». Ils indiquent par semestre et pour chaque ressource ou SAE, le coefficient correspondant, le nombre d'épreuves surveillées et le nombre d'autres contrôles (oraux, soutenances, interrogations écrites pendant le cours, travaux de groupe...).

MCC GEMA Formation Initiale : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GEMA-IUTT.pdf](#)

MCC GEMA Alternance : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GEMA-IUTT-ALT.pdf](#)

MCC GC2F Formation Initiale : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GC2F-IUTT.pdf](#)

MCC GC2F Alternance : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GC2F-IUTT-ALT.pdf](#)

MCC GPRH Formation Initiale : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GPRH-IUTT.pdf](#)

MCC GPRH Alternance : [MCCC-2024-2025-BUT-GEA-GPRH-IUTT-ALT.pdf](#)

Revision #1

Created 15 July 2025 14:12:28 by Charlize

Updated 15 July 2025 14:16:36 by Charlize